

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01 juillet 2019 à 20 H 00

Date de convocation : 21/06/ 2019

Présents : Mme Jacqueline Sollier, M. Roger Barré, Mme Anne Cornu, M. Gérard Hirel, Mme Jacqueline Caron, M. Louis Brillet, M. Eric Théaudière, M. Bruno Heudiard, M. Eric Duteil

Absents excusés : Mme Martine Guérif, M. Guillaume Duval, M. Stéphane Gicquel

Absente : Mme Paméla Bigot

*

✿ **PARTICIPATION PAIEMENT CALCULATRICES** : délibération n° 2019035

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'au terme de chaque année scolaire, les élèves de la classe de CM2 reçoivent une calculatrice pour leur entrée au collège. Cette année six enfants de La Couyère en ont bénéficié.

La commune de Thourie, à l'origine de cette initiative, achète les calculatrices et les refait ensuite aux deux autres communes du RPI Lalleu et La Couyère. Le coût unitaire d'une calculatrice est de 17.99 €, soit 107.94 € pour les six.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la participation pour le paiement de ces calculatrices.

✿ **DEVIS ANIMATION GALLO** : délibération n° 2019036

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le partenariat entre l'association de gallo et l'école. L'association se propose d'intervenir avec deux animateurs 5 demi-journées et trois animateurs lors de l'inauguration de la médiathèque le 28 septembre 2019.

L'association propose 6 jeux traditionnels de pays avec initiation à l'école Henri Matisse de La Couyère.

Le devis d'un montant de 360.60 € TTC comprend les frais de déplacement, la location des jeux ainsi que l'intervention des animateurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable l'intervention de l'association et autorise Madame le Maire à signer le devis.

*